

HSBC SFH (France)

**Rapport sur la qualité des actifs
Au 31 Mars 2017**

I. Prêts garantis

1) Répartition par catégories de créance, par types de contrepartie et par types de garantie :

Date des données : 28/02/2017

Données en €

Categories de créances	Encours
- Créances commerciales	-
- Crédits à l'exportation	-
- Crédits de trésorerie	-
- Crédits à l'équipement	-
- Crédits investisseurs à l'habitat	4 998 899 381
- Autres crédits	-
	4 998 899 381

Types de contreparties	Encours
- Sociétés non financières et entrepreneurs	-
- Particuliers	4 998 899 381
- Autres	-
	4 998 899 381

Types de garanties	Encours
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage d'habitation	870 858 393
- Garantie hypothécaires sur un immeuble à usage professionnel	-
- Caution délivrée par un établissement de crédit	4 128 040 989
- Caution délivrée par une entreprise d'assurances	-
- Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	-
	4 998 899 381

L'unique organisme de cautionnement est le Crédit Logement (*cf I.6*)

2) Répartition des encours de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Date des données : 28/02/2017

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	815 981 725
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	54 876 667
	870 858 393

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées	Encours
- Capital restant dû à la clôture de l'exercice	4 000 987 818
- Produit de la quotité définie à l'article R.513.1 du Code monétaire et financier et de la valeur du bien donné en garantie	127 053 171
	4 128 040 989

3) Répartition en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :

Date des données : 28/02/2017 Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	661 589	38
2003	1 675 030	54
2004	5 396 062	91
2005	25 985 118	263
2006	57 804 107	500
2007	47 240 579	413
2008	40 972 223	328
2009	23 060 643	196
2010	38 426 018	282
2011	46 824 404	347
2012	66 403 702	464
2013	72 598 355	465
2014	127 719 772	715
2015	149 998 278	770
2016	157 785 668	815
2017	8 306 842	46
	870 858 393	5 787

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Année de conclusion du contrat de prêt	Encours	Nombre de prêts
2002	530 417	42
2003	812 954	29
2004	2 209 984	42
2005	40 611 054	390
2006	83 143 248	753
2007	46 434 658	463
2008	38 978 354	393
2009	65 270 863	545
2010	115 784 638	882
2011	121 558 581	1 057
2012	193 431 011	1 500
2013	626 053 857	4 621
2014	659 056 240	4 352
2015	1 164 501 230	6 957
2016	914 164 867	5 137
2017	55 499 033	339
	4 128 040 989	27 502

4) Répartition selon la durée résiduelle :

Date des données : 28/02/2017

Données en €

Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	862 415	104
1	1 634 186	74
2	5 064 079	102
3	9 558 968	145
4	14 967 079	208
5	23 250 752	269
6	22 005 465	234
7	27 988 874	234
8	46 688 537	372
9	64 099 137	491
10	55 869 857	403
11	55 400 782	379
12	60 213 549	362
13	88 657 942	486
14	93 569 430	504
15	40 586 195	219
16	41 106 347	214
17	49 379 558	233
18	56 760 808	239
19	55 818 387	255
20	8 102 880	43
21	9 424 012	49
22	11 039 467	49
23	10 741 697	48
24	17 745 763	70
25	322 227	1
	870 858 393	5 787

Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit

Durée résiduelle (années)	Encours	Nombre de prêts
0	604 214	152
1	2 163 530	84
2	5 368 517	140
3	21 138 768	409
4	52 560 998	782
5	89 759 987	1 076
6	140 302 377	1 510
7	156 027 252	1 431
8	299 437 505	2 406
9	290 050 159	2 208
10	273 131 201	1 921
11	372 480 191	2 448
12	312 801 751	1 863
13	499 626 388	2 694
14	434 002 494	2 371
15	168 060 477	980
16	183 184 947	1 025
17	216 874 350	1 097
18	226 709 310	1 083
19	205 079 654	961
20	25 077 632	134
21	28 332 437	135
22	26 678 487	150
23	31 930 523	145
24	64 132 532	284
25	1 513 858	8
26	1 011 452	5
	4 128 040 989	27 502

5) Répartition selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :

L'ensemble des biens apportés en garantie est localisé en France.

6) Répartition selon la pondération qui leur est attribué au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :

✓ Prêts garantis par une hypothèque :

Pondération : 100%.

✓ Prêts garantis par un organisme de cautionnement :

Pondération : 100%.

L'unique organisme est le Crédit Logement dont la notation au 31/03/2017 est la suivante :

Organisme d'évaluation	Notation long terme
Moody's	Aa3
S&P	NR

7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordres régis par les articles L.313-42 à L.313-49 du Code monétaire et financier selon les critères mentionnés aux 1) à 5).

Néant

II. Exposition sur des personnes publiques

Néant

III. Organisme de titrisation et entités similaires

Néant

IV. Valeurs de remplacement

Au 31/03/2017, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par HSBC SFH (France) sont les suivants :

✓ <u>Trésorerie (comptes nostro) :</u>	123 136 743 €
✓ <u>Cash Collateral :</u>	0 €

V. Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé (RA totaux et partiels) retenu pour le calcul des besoins de liquidité à 180 jours est de 18.3% en rythme annualisé (soit 4.30% sur le trimestre).

Ce taux est le minimum entre le taux de RA calculé sur le seul cover pool mobilisé mais incluant les renégociations (26.9% annuel, soit 6.14% sur le trimestre) et le taux de RA excluant les renégociations mais calculé sur l'ensemble du portefeuille de prêts immobiliers de la banque de particuliers (RBWM) (18.3% annuel, soit 4.30% sur le trimestre).

VI. Risque de taux

Le fonctionnement de HSBC SFH (France) est tel que tant que HSBC France n'est pas en défaut, la structure n'est pas exposée au risque de taux, dans la mesure où les d'Obligations de Financement à l'Habitat, sont parfaitement adossées aux prêts consentis par HSBC SFH (France) à HSBC France.

Dans le cas d'une dégradation de la notation de HSBC France sous A-1 par S&P ou A2 par Moodys, HSBC SFH (France) mettra en place de façon préventive 3 séries d'instruments de couverture (taux et devises)

- Couverture du collatéral transféré à la structure (Swap de l'actif)
- Couverture des obligations de financement à l'habitat (Swap du passif)
- Back to back avec HSBC France

Ainsi, dans le cas d'un défaut de HSBC France, le risque de taux et de change de HSBC SFH (France) sera couvert avec une contrepartie externe bénéficiant d'une notation minimum (A-1 par S&P et A2 par Moodys).

Suite à la modification de la documentation du programme SFH le 24 novembre 2016, le portefeuille de crédits immobiliers apportés en garantie par HSBC France est exclusivement à taux fixe. Par ailleurs, le mécanisme de couverture du risque de taux décrit ci-dessus s'applique à l'ensemble de la structure jusqu'à l'extinction de la dernière tranche spécifiant ce mécanisme dans ses Final Terms, soit la tranche n° 5 expirant le 16 octobre 2023.

VII. Couverture du besoin de liquidité

En référence à l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie est évalué en transparence, c'est-à-dire en tenant compte non pas des flux prévisionnels des créances inscrites à l'actif de HSBC SFH (France), mais de ceux résultant des actifs reçus à titre de garantie. Sont prises en compte, dans le calcul des flux prévisionnels des actifs reçus à titre de garantie, des hypothèses conformes à l'annexe 2 de l'instruction ACPR 2014-I-17.

Au 31 mars 2017, les informations sur le besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture de celui-ci sont estimées comme suit :

- Situation initiale de trésorerie : 123 136 743 €
- Valeurs de remplacements (cash collatéral) : 0 €
- Flux provenant des actifs apportés en garantie : + 614 493 157 €
- Paiement d'intérêts, remboursements de principal des obligations et flux nets afférents aux instruments financiers à terme : - 8 180 628 €
- Liquidités provenant de la mobilisation possible de créances immobilières auprès de l'Eurosystème : +544 522 237 €

Les besoins de liquidité à 180 jours sont couverts.

Paris, le 12 mai 2017,

M. Guillaume Makowski
Directeur Général de HSBC SFH (France)